Image not found or type unknown

Demande d'information conercernant la naturalisation

Par **Amale**, le **11/03/2014** à **19:48**

Bonjour Maître,

je suis actuelement en licence de droit, j'ai décidé d'arrêter apres la licence et de travailler. Ma question est lorsque j'aurai un travail, je sais qu'il faut attendre un certain temps avant de faire la demande de naturalisation, si on le fait dès qu'on commence à travailler la prefecture peut ajourner car j'ai par travaillé suffisament longtemeps. A fotre avis combien de temps il faut que je travaille pour ne pas tomber dans ce cas et demander la naturalisation pour mettre toutes les chances de mon coté ? 1 an, 2 ans ou plus ?

merci d'avance

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés